

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00409

**ADHESION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE DANS LE CADRE DU PROJET DE
CREATION DU SYNDICAT LOIRE-LIGNON**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 60
Nombre de pouvoirs : 19
Nombre de voix : 79

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,

Le 16 octobre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191003-D20190040910

DATE D'AFFICHAGE :20191016

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à Mme Christiane RIVIERE,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Paul CELLE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Henri BOUTHEON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
Mme Marie-Dominique FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES,
M. Joseph SOTTON, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Sylvie FAYOLLE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

**ADHESION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE DANS LE CADRE DU PROJET DE
CREATION DU SYNDICAT LOIRE-LIGNON**

Le SICALA, syndicat de rivière qui couvre l'ensemble du département de la Haute-Loire, a prévu depuis 2016 de modifier ses statuts dans le cadre de la GEMAPI.

Après une phase d'étude et d'échanges avec les différents services de l'Etat, il apparaît que le SICALA serait scindé en deux pour constituer un syndicat Loire Lignon et un syndicat Allier et affluents. Il s'agit d'une transformation simplifiée.

La Métropole a été sollicitée quant à sa participation à la création de ce syndicat appelé Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) Loire Lignon.

En effet, ce projet concerne les cours d'eau situés sur la commune de Rozier-Côtes-d'Aurec qui rejoignent les affluents de la Loire rive gauche, le territoire de Saint-Etienne Métropole concerné représentant 10,5 km² (soit 0,29% des surfaces du périmètre du syndicat) et 423 habitants.

Compte tenu de ce faible enjeu à l'échelle du bassin versant, Saint-Etienne Métropole serait membre associé par convention et n'aurait pas de représentant au titre du territoire mais un représentant au titre de la population.

Une participation de l'ordre de 300 € sera demandée à Saint-Etienne Métropole au titre de l'animation de la démarche, à l'image de ce que porte par ailleurs Saint-Etienne Métropole sur les autres contrats de rivières Furan, Gier et Ondaine.

Un dossier de demande de labellisation a été déposé par le SICALA le 30 juin auprès des services de l'Etat pour constituer le syndicat au 1er janvier 2020 et un engagement des différentes collectivités est demandé.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'EPAGE Loire Lignon en tant que membre associé.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU